



regroupement familial & déménagement

Par **kady**, le **03/01/2011** à **12:55**

Bonjour,

Après 14 mois d'attente, on a reçu enfin un avis favorable de notre demande de regroupement familial. mon mari a déjà passé la visite médicale OMI (ça fait un mois) et depuis pas des news.

on aimerai bien déménager (prendre un appart plus grand) mais on a peur que ce déménagement complique les choses!

Merci de nous informer si on peut changer notre appart à ce stade.

Bonne Année

Par **Domil**, le **03/01/2011** à **14:47**

Une des conditions du regroupement familial est le logement, si vous déménagez, vous risquez de repasser par l'étape de validation du logement.

Mais avez-vous eu l'autorisation de regroupement familial ? Votre mari a eu son visa long séjour ?

Par **kady**, le **04/01/2011** à **08:49**

ça fait 9 ans que mon mari est en France. il avait un statut étudiant puis travailleur temporaire. après notre mariage, la préfecture nous a demandé de faire un dossier regroupement....et depuis on est bloqué. tous nos projets sont en stand by! j'aimerais savoir c'est quoi la prochaine étape après l'avis favorable et la visite médicale OMI ?

Merci d'avance